

FLORE ET FAUNE DE LA FORET DE CRECY

par François Sueur

PRESENTATION

La forêt de Crécy couvre une superficie de 4 314 ha et constitue le principal massif forestier du département de la Somme. Son altitude est faible puisqu'elle varie de 30 à 70 m, son relief est donc peu accentué. Le sous-sol est constitué d'un socle de craie du Crétacé supérieur recouvert par plusieurs mètres de limons silico-argileux. Le sol étant généralement perméable, il ne se produit pas de stagnation des eaux sauf au niveau de quelques mares (mare aux Pourceaux, mare du Galandeau, mare Boulois...). Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus dans un ouvrage publié par le C.R.D.P. (Collectif 1982).

FLORE

La forêt de Crécy est une hêtraie-chênaie où poussent le Hêtre Fagus sylvatica et le Chêne pédonculé Quercus robur. Les zones périphériques sont constituées essentiellement de taillis-sous-futaie où le Charme Carpinus betulus accompagne les deux espèces précédentes tandis que dans la partie centrale nous trouvons une futaie (secteur des Grands Hêtres, secteur des Vieux Chênes). Certaines parcelles ont été plantées en Conifères à croissance rapide : Epicéa Picea abies, Sapin de Douglas Pseudotsuga menziesii, Sapin d'Amérique Abies grandis et Méléze du Japon Larix kaempferi. Cette politique forestière néfaste dans les hêtraies-chênaies semble désormais abandonnée en forêt de Crécy où la priorité est aujourd'hui donnée à la régénération de la futaie de feuillus. Parmi les arbustes présents, citons seulement le Houx Ilex aquifolium et le Coudrier Corylus avellana. Deux Fougères sont communes en forêt de Crécy : la Fougère femelle Athyrium filix-femina et la Fougère mâle Dryopteris filix-mas, qui malgrè leurs noms ne sont pas les deux sexes d'une même espèce. Les Ronces du groupe de Rubus fruticosus sont abondantes. Les plantes herbacées semblent ne pas avoir fait l'objet d'un inventaire détaillé, nous pouvons cependant citer quelques-unes d'entre elles : Epiaire des bois Stachys sylvatica, Aspérule odorante Asperula odorata, Luzule des bois Luzula sylvatica, Jacinthe des bois Endymion non-scriptus (Collectif 1982), Belladonne Atropa belladonna (Bonnier et de Layens 1972) et Violette des chiens Viola canina (N. Ranson). Trois mousses ont également été notées : Atrichum undulatum, Polytrichum formasum et Funaria hygrometrica ; tandis que sur les Bouleaux blancs Betula pendula on rencontre relativement fréquemment le Polypore du Bouleau Piptoporus betulinus (Champignon parasite).

FAUNE

Tout comme pour la flore herbacée, la forêt de Crécy n'a pas été inventoriée en ce qui concerne la faune, aussi nous présenterons celle-ci de manière succinte.
Parmi les Mollusques Gastéropodes signalons la très commune Limace rouge Arion ater sous ses formes rouge sombre ou orangée, ainsi que deux espèces moins fréquentes : Limax tenellus et

L. marginatus. Sous les écorces des branchages morts, l'escargot Discus rotundatus est assez répandu.
Le Prione tanneur Prionus coriarius, Insecte Coléoptère peu connu dans la Somme, a été capturé en forêt de Crécy le 13 août 1976 (Robert 1977). Le 29 du même mois, nous avons trouvé des galles de l'Hyménoptère Andricus kollari sur un jeune Chêne pédonculé ; l'éclosion de celles-ci s'est produite les 6 ou 7 septembre.
Un autre Hyménoptère y a été rencontré : le Frelon Vespa crabo (P. Dequiedt). D'autres insectes ont été déterminés : le Coléoptère Geotrupes stercorarius et les Lépidoptères Aglais urticae (Petite Tortue) et Inachis io (Paon du jour).
Robert et Bellard (1979) écrivent que les points d'eau temporaires (fossés, ornières de chemins) ou permanents (mares) permettent l'installation en forêt de Crécy d'Amphibiens intéressants comme la Grenouille rousse Rana temporaria, le Crapaud commun Bufo bufo, les Tritons alpestre Triturus alpestris, vulgaire T. punctatus et palmé T. helveticus ainsi que la Salamandre tachetée Salamandra salamandra qui atteint là sa densité probablement la plus élevée du département de la Somme. Le seul Reptile que nous connaissions en ce lieu est le Lézard vivipare Lacerta vivipara que l'on rencontre au bord des chemins ensoleillés.
En ce qui concerne les oiseaux, la nidification du Busard Saint-Martin Circus cyaneus en forêt de Crécy a été prouvée pour la première fois en 1976 (Delcourt 1977). D'autres Rapaces diurnes y nichent très probablement : Buse variable Buteo buteo et Bondrée apivore Pernis apivorus tandis que l'Epervier d'Europe Accipiter nisus et le Faucon hobereau Falco subbuteo semblent avoir disparu. L'Autour des palombes Accipiter gentilis est très rare (une seule observation récente). Parmi les Rapaces nocturnes, sont présents le Hibou des marais Asio flammeus (cas de nidification connus), le Hibou moyen-duc A. otus (régime alimentaire d'un dortoir hivernal étudié par Sueur 1980), les Chouettes hulotte Strix aluco et chevêche Athene noctua. Les trois Pics communs de la Somme peuvent être notés en forêt de Crécy, les deux derniers étant les plus abondants : Pics vert Picus viridis, épeiche Dendrocopos major et épeichette D. minor ; mais le Pic noir Dryocopus martius y a déjà été observé (Hovette 1978). Les Faisans de Colchide Phasianus colchicus et vénéré Syrmaticus reevesii se maintiennent grâce à des lâchers. Si l'hivernage de la Bécasse des bois Scolopax rusticola a pu être prouvé, il n'en est pas de même pour la reproduction. Parmi les Passereaux nicheurs signalons la Fauvette des jardins Sylvia borin, le Pouillot véloce Phylloscopus collybita, les Mésanges à longue queue Aegithalos caudatus et bleue Parus caeruleus, la Sittelle torchepot Sitta europaea et le Pinson des arbres Fringilla coelebs... Il serait également intéressant de prouver la reproduction de quelques espèces présentes dans certaines clairières : Rousserolle verderolle Acrocephalus palustris et Hypolaïs polyglotte Hippolais polyglotta notamment. Parmi les hivernants originaires des Pays nordiques, signalons seulement Le Pinson du Nord Fringilla montifringilla et le Sizerin flammé Carduelis flammea...
Nous n'indiquerons que quelques Mammifères : la Taupe d'Europe Talpa europaea, le Renard Vulpes vulpes, l'Ecureuil d'Europe Sciurus vulgaris, le Muscardin Muscardinus avellanarius (voir étude de Robert 1978), le Campagnol roussâtre Clethrionomys glareolus, le Lapin de garenne Oryctolagus cuniculus, le Sanglier d'Europe Sus scrofa et le Chevreuil d'Europe Capreolus capreolus

(voir étude de Kowaloryck et Dequiedt 1979).

BIBLIOGRAPHIE

Bonnier G. et de Layens G. (1972) Nouvelle flore du Nord de la France et de la Belgique - Paris (Librairie Générale de l'Enseignement), 309 p.

Collectif (1982) Les petits pays de la Picardie - Amiens (CRDP), 294 p.

Delcourt R. (1977) Nidification du Busard Saint-Martin, Circus cyaneus, en forêt de Crécy-en-Ponthieu - L'Avocette 1(1) 16-18.

Hovette C. (1978) Données avifaunistiques nouvelles en baie de Somme (de 1973 à 1976) - Documents zool. 1(2)10-19.

Kowaloryck D. et Dequiedt D. (1979) Contribution à l'étude d'une population de Chevreuil en forêt de Crécy - Documents zool. 2 (1)29-40.

Robert J.C. (1977) Prionus coriarius Linné en Forêt de Crécy (Somme) - Rutilus (11)18.

Robert J.C. (1978) Le Muscardin, Muscardinus avellanarius dans le sud-ouest amiènois - Documents zool. 1(2)71-80.

Robert J.C. et Bellard J. (1979) Nouvelles données sur la répartition de la Salamandre tachetée Salamandra salamandra terrestris (Lacépède) dans le département de la Somme - Documents zool. 2(1)73-81.

Sueur F. (1980) Le régime alimentaire du Hibou moyen-duc Asio otus : comparaison entre la forêt de Crécy et deux localités du plateau du Ponthieu - L'Avocette 4(1-2)33-37.

